

# Comité d'établissement de NC la 1ère du mardi 30 juin 2026 Compte rendu du SNJ



## VIE DE L'ENTREPRISE

### · Couverture des élections provinciales :

- Le DCI félicite les équipes. Cette couverture a demandé une grosse organisation en peu de temps.
- Le web a réalisé de très bons résultats, le jour de l'élection : 442 000 visites contre 206 000 pour les municipales et 409 000 pour les législatives (dans le contexte des émeutes de 2024).
- Sur les réseaux sociaux : 10 millions d'impressions et 728 000 vidéos vues.

### · Amplitudes horaires des municipales :

- L'inspection du travail a rejeté la demande de régularisation a posteriori déposée par la direction pour plusieurs raisons : demande tardive, défaut de présentation des documents exigés et illégalité de la reconstitution. La direction a affirmé qu'il y avait des infractions relatives aux amplitudes horaires des journalistes.
- L'inspection du travail a donc adressé un constat d'infraction de procès-verbal. La législation de la Nouvelle-Calédonie ne prévoit pas de sanction administrative directe pour les infractions relevant de la durée du travail mais une répression par la voie pénale.
- Un PV d'infraction (de non-présentation des documents de contrôle et de dépassement des durées maximales de l'amplitude horaire) sera dressé à l'encontre de NC la 1ère et sera transmis au procureur de la République.

### · Changement d'horaires des MSAI

- Le projet de test a été arrêté. La direction a décidé de ne pas en déclencher de nouveau car il a été rejeté par une partie des salariés du service.

### · Comité des salaires :

- Chaque année, la direction dit *"tordre la procédure"* en évoquant également la situation des salariés qui n'ont pas donné accès à leur dossier.
  - Désormais, aux prochains comités des salaires, la direction n'évoquera plus ces *"autres dossiers"*, puisque *"des informations ont été utilisées à des fins personnelles"*.
  - La direction précise que 20 mesures ont été accordées en 2026 pour les PTA et 7 pour les journalistes, dont deux *"fonctionnelles"* (une rédactrice et un JRI).
- > **Le SNJ demande que les mesures soient communiquées en instance, à l'image de ce qui pratique dans d'autres stations.**
- > **Le SNJ rappelle également que les mesures d'avancement pour les journalistes reposent sur l'ancienneté professionnelle (carte de presse) et le mérite.**

## · Mouvements du personnel :

- Responsable du service RH : Anne-Marie Nomaï prend ses fonctions le 1er juillet. Elle succède à Françoise Bigorgne. Un tuilage est prévu.
- Claire Barré est confirmée au poste d'adjointe à la direction éditoriale, à la suite de sa mission de six mois.
- Rédacteur-reporter à l'antenne de Koné : Marion est nommée titulaire
- Rédacteur-reporter à Nouméa : les deux postes entrent dans la phase d'entretien
- Rédacteur-reporter profilé présentateur : le poste est remis en consultation, faute de candidature, même au niveau du réseau.
- Chargé de production : le poste est toujours en consultation
- Scripte : ouverture du poste cette semaine
- JRI : échange validé pour 3 ans à partir du 1er septembre entre Ismaël Waka-Ceou et Mourad Bouretima.
- Rédaction des procédures techniques : mission de trois mois depuis le 15 juin de Nathalie Vu Thilan

## · Formations :

- Perfect Memory : déploiement de l'outil au mois de juillet. Formations auprès de plusieurs "métiers" (documentalistes, techniciens, journalistes...) via plusieurs groupes. Elie sera formé afin de devenir à son tour formateur pour les collègues.
- Comment désamorcer un conflit : les 20 et 21 juillet

## · Direction technique :

- Une équipe de FTV va travailler pendant trois semaines avec le MSAI sur le renouvellement du matériel informatique. Et sur la formation à ces nouveaux outils.
- Renouvellement des Iphones et des kits UTS, courant juillet.
- Achat de matériel en cours, à la suite de la session de formation autour du numérique.
- Rénovation du deck et imperméabilisation du toit ondulé effectuées. Renouvellement des poubelles et des cendriers.
- Pendant les vacances scolaires : le sol sera remplacé à la cafeteria et une grille sera posée pour séparer la cuisine du réfectoire.
- Travaux, prochainement, du studio connecté (pris en charge par le budget FTV).
- Projet de rénovation de la cuisine : il sera étudié par la direction et le CE.

## **VIE DU COMITÉ D'ENTREPRISE**

- Centre de Poé : Patrick a remis les décodeurs TNT en marche dans les bungalows. Test d'une caméra de vidéosurveillance, à la suite de plusieurs intrusions. Elle est tournée vers l'extérieur pour préserver l'intimité des agents.
- Sortie baleine programmée par le CE.

## POINT SUR LA SITUATION SOCIALE À NC LA 1ÈRE

La DSQVT (direction de la santé et de la qualité de vie au travail) propose deux actions :

· Mesurer le climat social au niveau collectif :

- Sondage sur le climat de travail lancé en juillet pour recueillir le ressenti de chaque salarié.
- Il sera préparé avec la DSQVT et les membres du CHSCT.
- Les résultats seront analysés pour définir des axes d'amélioration et un plan d'action.
- Cette démarche sera renouvelée pour mesurer le climat social.

· Prendre en charge les cas individuels :

- Concernant les cas individuels qui demandent un accompagnement spécifique, un échange aura lieu entre la DSQVT et la référente locale des Risques psycho-sociaux.
- Puis un psychologue du cabinet expert Quali-social interviendra auprès des salariés concernés dans le respect de la confidentialité et avec leur accord préalable.
- Ce dispositif sera initié très prochainement.
- L'objectif est d'apporter du soutien aux salariés et d'obtenir des éléments factuels pour mettre en place des actions adaptées.
- Les managers mis en cause ont des devoirs et des droits, précise la direction.

## POSTES ET PROJECTION 2026-2031

En préambule, la direction précise que la situation financière de FTV ne permet pas d'assurer le renouvellement de tous les postes.

La prospection se poursuit néanmoins sur un certain nombre de métiers : OPV, administrateur réseau et base de données, journalistes...

2027 : OPV et rédacteur reporter

2028 : comptabilité, chef de fabrication, JRI et rédacteur-reporter (des négociations sont encore en cours pour ceux qui veulent partir avant la date butoir)

2029 : directeur technique, technicien exploitation vidéo-audio, deux rédacteurs-reporters, JRI, OPS, responsable de la communication

2030 : responsable financier, OPV, administrateur réseau et base de données

2031 : techniciens vidéo, régisseurs et adjoint aux producteurs artistiques

## TRANSFORMATION DE POSTES

La direction précise que la transformation de postes doit se faire au bénéfice de l'activité numérique. La direction de transformer :

- Le poste de "secrétaire assistante" (niveau 4) en "chef de projet numérique" (niveau 8). Parmi les salariés, au moins deux personnes ont envie d'évoluer vers ce poste. La direction estime qu'il y a du potentiel en local.

- Le poste de “responsable de l’auto-promotion” (niveau 8) en “chargé de conception de programmes courts” (niveau 6).

> Vote favorable des élus du CE.

## QUESTIONS DIVERSES

- Alerte du CHSCT concernant un JRI de Koné parti tourner seul à Ouégoa et Pouébo, en raison de l’absence, pour maladie, d’un autre journaliste de Koné. Il s’est endormi au volant quelques secondes. Le CHSCT rappelle que les équipes doivent tourner en binôme : *“il aurait pu mourir”*.
- Un élu du CE fait remarquer que le studio du Nord n’est pas rentabilisé. La direction dit être *“en réflexion”* pour créer un RDV hebdomadaire à Koné.
- Pourquoi certains salariés n’ont toujours pas reçu le versement de leurs primes restauration et matinales sur leurs salaires depuis le début de l’année ? La RRH indique que les semaines sont validées régulièrement dans mon Kiosque par les chefs de service. Elle va vérifier s’il y a des situations oubliées.

